

LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers

Le formulaire

- NOM :
- Prénom :
- Date de naissance :
- Adresse :
- Téléphone :
- Mail :
- Habitant ou Acteurs locaux* (*supprimer la mention inutile*)
- * Précisez :

Associations, professions libérales, commerçants, entreprises, syndic de copropriété.

Par la présente candidature, je m'engage à respecter la Charte de la Participation Citoyenne et le Règlement Intérieur des Comités de quartier (*à consulter sur le site www.quartiers-colomiers.fr*). Cette candidature est valable pour un des six Comités de quartier.

SIGNATURE

FORMULAIRE A RETOURNER A LA MAIRIE DE COLOMIERS
avant le **31 mai 2021** ou à compléter sur www.quartiers-colomiers.fr

INFOS VILLE DE COLOMIERS
PÔLE PARTICIPATION CITOYENNE
05 61 15 24 76
democratie.locale@mairie-colomiers.fr
www.quartiers-colomiers.fr

COLOMIERS



avril
> mai
2021



**APPEL À
CANDIDATURE**

**LES COMITÉS DE
QUARTIER**

Je m'inscris !

sur quartiers-colomiers.fr

INSCRIPTION
DÈS 16 ANS

COLOMIERS





LES COMITÉS DE QUARTIER

Des espaces de participation citoyenne pour construire ensemble

Un comité de quartier est une instance participative où se rencontrent habitants et acteurs locaux pour discuter et élaborer des projets relatifs à la vie du quartier. C'est un lieu de débat, de dialogue, d'initiative, de concertation et d'informations en complément de la démocratie représentative.

6 COMITÉS DE QUARTIER 6 TERRITOIRES COLUMÉRINS

Colomiers compte six comités de quartier organisés autour des territoires :

- Centre
- Est "Est-Le Village"
- Sud-Ouest "Ramassiers-Cabirol"
- Ouest "Le Pigeonnier"
- Sud-Est "En-Jacca - Marots"
- Nord "Les hauts de Colomiers"



AGIR POUR SON QUARTIER

- Participer à la vie locale dans l'intérêt général
- Être acteur de son quartier
- Développer le vivre ensemble
- Encourager les échanges et les rencontres entre habitants
- Participer à la co-construction de projets municipaux pour son quartier
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants et leur capacité à intervenir dans le débat public
- Favoriser le lien entre les habitants et la municipalité

ABORDER TOUS LES SUJETS

- Transition écologique, mobilités
- Education, Jeunesse et loisirs
- Cadre de vie, propreté
- Prévention, sécurité
- Solidarités, citoyenneté
- Animation, culture, sports et loisirs...

SE DONNER LES MOYENS DE RÉUSSIR

Chaque comité est composé de 30 membres maximum qui travaillent **de manière indépendante** en commissions thématiques. Les comités de quartiers sont consultés sur les projets relatifs à leurs quartiers.

Des moyens leur sont également attribués pour mener à bien leurs actions :

- **Budget dédié**
- **Accompagnement du Pôle participation citoyenne**



Opération Nettoyons nos quartiers



Aménagement (tables de pique-nique) du lac du Perget



Séance plénière des Comités de quartier

PARTICIPER C'EST FACILE

Pour participer, il suffit d'avoir **+ de 16 ans et d'habiter à Colomiers** ou d'y exercer une activité pour les acteurs locaux.

La durée d'engagement est de 3 ans.

Pour vous inscrire, complétez le formulaire ci-joint ou sur le site quartiers-colomiers.fr